

Monsieur le Président de la République
française
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 7 juillet 2022

Monsieur le Président de la République,

Le 24 avril 2022, vous avez été réélu à la tête de l'Etat pour les cinq prochaines années. Le 3 juin, vous avez annoncé vouloir réunir un « Conseil national de la refondation », avec les forces politiques, économiques, sociales, associatives de notre pays. Vous avez rappelé vos 5 objectifs : l'indépendance, le plein emploi, la neutralité carbone, les services publics pour l'égalité des chances et la renaissance démocratique. Vous avez également souhaité que des discussions aient lieu sur le terrain, dans nos 1200 bassins de vie.

Monsieur le Président, nous ne pouvons que partager votre volonté d'action avec l'ensemble des forces vives de la Nation, et au plus proche du terrain, celui de nos bassins de vie. Mais ayons à l'esprit que nombre de nos bassins de vie sont transfrontaliers. C'est dans ce cadre que :

- **Notre indépendance** doit être certes nationale, mais aussi européenne, en coopération avec nos voisins, sur chaque frontière en tenant compte pour cela de nos **interdépendances transfrontalières** ;
- **Le plein emploi** doit être considéré à l'échelle transfrontalière afin de ne pas oublier nos **500 000 navetteurs frontaliers quotidiens**, qui exercent leur métier de l'autre côté de la frontière tout en résidant en France, et dont bon nombre sont même devenus des télétravailleurs frontaliers ;
- **La neutralité carbone** doit tenir compte des **interconnexions transfrontalières** qui relient les réseaux énergétiques en Europe, interconnexions devenues d'autant plus nécessaires avec la guerre en Ukraine ;
- **Les services publics** doivent répondre aux besoins des habitants de nos **bassins de vie transfrontaliers**, quelle que soit leur nationalité et quel que soit leur lieu de résidence, du moment qu'il se trouve dans ce bassin ;
- **La renaissance démocratique** doit prendre en compte la spécificité de nos espaces transfrontaliers afin de **lutter contre un euroscepticisme** grandissant dans nos territoires, que les dernières élections législatives n'ont fait que renforcer (un député frontalier sur cinq étant désormais un député d'extrême-droite).

Monsieur le Président, la France a été pionnière en Europe en matière de prise en compte des territoires frontaliers, de leurs potentiels, mais aussi des limites auxquelles ils sont quotidiennement confrontés ; après avoir créé une « Mission interministérielle de développement du pôle européen des trois frontières » dans le nord de la Lorraine dès 1985, l'Etat a proposé que soit créée une « **Mission opérationnelle transfrontalière** » (MOT) le 10 avril 1997 en charge de soutenir la politique transfrontalière de la France, sur l'ensemble des frontières françaises et plus particulièrement autour de sept sites pilotes : Strasbourg-Kehl, Bâle-Saint-Louis, Perpignan, la métropole lilloise, la métropole azuréenne, l'espace franco-genevois, et la conurbation Bayonne San Sebastian.

Après 25 années d'un travail acharné, la MOT est non seulement toujours à nos côtés, mais elle s'est depuis largement déployée pour accompagner non plus sept sites pilotes mais près d'une centaine. Elle est de plus en plus reconnue par les acteurs locaux de terrain que nous représentons et qui sont toujours plus nombreux à la rejoindre, tant sur notre versant de la frontière que sur l'autre versant, qu'il

soit belge, luxembourgeois, suisse, italien ou encore espagnol. Elle est de plus en plus reconnue par les autorités européennes qui la missionnent et l'appuient dans ses initiatives les plus innovantes, à l'instar de leur soutien de la première heure à l'organisation du Borders Forum, rendez-vous désormais incontournable pour tout acteur de la coopération transfrontalière en Europe.

Elle est de plus en plus reconnue car nos enjeux et défis transfrontaliers sont de plus en plus importants, après deux années de pandémie qui auront profondément marqué nos territoires de l'Europe du quotidien.

Aussi, nous ne pouvons que nous inquiéter du positionnement flou, ou à tout le moins changeant, de l'Etat français et plus largement des acteurs nationaux (Banque des territoires), au sein de la MOT. C'est l'engagement de ces partenaires nationaux qui confère à la MOT sa légitimité technique et politique, trans-partisane ; c'est cet équilibre entre acteurs locaux et nationaux qui lui offre sa liberté de ton et sa capacité à nous mettre en lien direct ou indirect sur les problématiques importantes que sont celles de nos territoires transfrontaliers.

Or, les derniers signaux envoyés ne peuvent que nous interroger : après avoir régulièrement réduit ces dernières années les moyens nationaux alloués à l'association (suppression de 25% de son budget total en 5 ans), et par cela réduit sa capacité à se projeter dans le temps, nos partenaires nationaux nous ont collectivement informés par un courrier en date du 26 avril 2022 que l'Etat comme ses établissements publics, souhaitaient désormais ne plus disposer de voix délibérative au sein des instances de l'association.

La refondation à laquelle vous nous appelez doit être nationale, mais aussi européenne et transfrontalière. Il nous faut un nouveau récit, qui porte un projet de citoyenneté transfrontalière symbole tangible de la citoyenneté européenne, un projet soutenable pour les nouvelles générations, un projet de solidarité où la frontière n'est plus un lieu de rejet ou de contrôle permanent, mais un espace garantissant nos valeurs fondatrices (comme celle de la paix) et fondé sur de nouveaux modèles de gouvernance adaptés au monde d'incertitudes qui nous entoure. Et il nous faut un outil commun, la Mission Opérationnelle Transfrontalière, pour nous aider à y parvenir. C'est aussi ce qui redonnera foi en une Europe pour les citoyens, celle du quotidien.

C'est pourquoi, Monsieur le Président vous trouverez ci-joint un appel des élus locaux frontaliers pour que notre pays porte une politique globale dans les bassins de vie transfrontaliers avec un outil qui a fait ses preuves : la Mission Opérationnelle Transfrontalière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Le Président,



Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
1^{er} Vice-Président d'Annemasse Agglo
Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Appel des élus locaux frontaliers au Président de la République

Nous élus locaux, représentants légaux des collectivités et syndicats :

- *Considérant que la France a été pionnière dès les années 80 pour prendre en compte les enjeux transfrontaliers de la France en Europe à leur juste dimension, en particulier en créant l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière - MOT,*
- *Considérant que la gestion des frontières internes de l'Europe est revenue sur le devant de la scène politique et médiatique depuis les crises sécuritaire et migratoire de 2015, et plus encore depuis la pandémie débutée en 2020 ;*
- *Considérant que la fermeture brutale des frontières, non coordonnée avec les pays voisins, a constitué dans un premier temps pour les frontaliers une double peine. Ils ont été soumis au confinement comme tous nos concitoyens ; mais de plus n'ont plus eu accès à leur emploi même essentiel, à leurs services de vie quotidienne, voire à leur famille de l'autre côté de la frontière ;*
- *Considérant que les dernières élections législatives ont démontré un risque de retour de la frontière « coupure » dans les politiques et les opinions publiques, que l'euro-scepticisme se manifeste encore plus aux frontières, et que ce retour peut être délétère, quand il est synonyme de rejet de l'autre, habitant du pays voisin ou population en déplacement fuyant une situation de crise ;*
- *Considérant que malgré les leçons de la crise sanitaire et la promesse des Etats de donner priorité aux investissements transfrontaliers, afin de déployer les services qu'attendent les habitants des régions transfrontalières, la plupart des plans de relance ont oublié les territoires transfrontaliers ;*
- *Considérant qu'au cours des cinq dernières années, l'Etat a su être à l'écoute de certaines de nos problématiques, en attestent notamment le chapitre transfrontalier de la loi 3DS, les traités d'Aix-la-Chapelle et du Quirinal intégrant un chapitre transfrontalier, ou encore la loi Alsace créant la collectivité européenne d'Alsace,*
- *Considérant pour autant que le couple Préfet.e de Région – Président.e de Région pilote les politiques transfrontalières en région, mais ne peut seul constituer une réponse à la politique transfrontalière de la France et nécessite à ce titre une coordination locale, nationale et interministérielle,*
- *Considérant que nous sommes de plus en plus nombreux à soutenir l'association MOT afin qu'elle constitue tant notre porte-voix que notre intermédiaire privilégié avec l'Etat français et ses établissements publics ; et avec l'Union Européenne.*

Vous demandons :

- De poursuivre les négociations et accords transfrontaliers bilatéraux et multiniveaux sur le modèle des traités d'Aix-la-Chapelle et du Quirinal, et des Comités de coopération transfrontalière sur ces deux frontières, et en particulier sur les frontières franco-espagnole, franco-belge et franco-luxembourgeoise ;
- De continuer à soutenir, dans le cadre du Conseil européen, l'idée d'un mécanisme européen de résolution des obstacles transfrontaliers, tenant compte et répondant aux réticences mises par certains Etats-membres en 2021, et transposant la logique voulue par les traités franco-allemand et franco-italien ;

- De veiller à mieux intégrer les territoires transfrontaliers dans les différents plans de relance et d'investissements que vous porterez dans cette mandature, notamment dans le cadre de la planification écologique que vous avez annoncée, et de convaincre les Etats voisins de la France d'en faire autant ;
- De travailler à faire officiellement reconnaître, au niveau national comme européen, nos bassins de vie transfrontaliers et le respect des frontières ouvertes (des « régions transfrontalières », comme y invite le projet de règlement révisant le code Schengen actuellement en négociation), afin que plus jamais nous et nos concitoyens ne vivions à nouveau une situation aussi délétère que celle connue en 2020 et 2021 ;
- D'intégrer les collectivités françaises frontalières que nous représentons dans le cadre du futur « Conseil national de la refondation » que vous avez proposé, tant individuellement que via la Mission opérationnelle transfrontalière, association dont nous sommes membres et qui nous représente ;
- De structurer une coordination interministérielle du fait transfrontalier qui fait défaut en France comme ailleurs, et de vous appuyer sur la Mission Opérationnelle Transfrontalière pour la soutenir régulièrement ;

Et plus spécifiquement concernant la Mission Opérationnelle Transfrontalière :

- De systématiser sa présence et son appui dans toutes les instances transfrontalières bilatérales aux côtés de l'Etat déconcentré et des acteurs locaux et régionaux, à l'instar de sa participation et de sa reconnaissance au sein des comités de coopération transfrontalière franco-allemand et prochainement franco-italien ;
- De la missionner plus régulièrement, en lui donnant les moyens d'agir, afin qu'elle mène des actions expérimentales ou différenciées sur nos territoires transfrontaliers ; nous saurons également participer de ce soutien ;
- De la solliciter afin qu'elle participe à la mise en œuvre concrète, opérationnelle et surtout cohérente, des zones fonctionnelles Interreg dans l'ensemble de nos territoires, et ce afin qu'elle contribue à garantir une meilleure gouvernance de nos bassins transfrontaliers ;
- De maintenir, voire renforcer, la pleine participation de l'Etat, de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et de la Banque des territoires au sein des instances de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, afin de continuer à donner à l'association toute sa légitimité dans ses actions, à l'instar de l'engagement de l'Etat dans d'autres structures sœurs telles France Ville Durable ou la Fédération Nationale des agences d'urbanisme ;
- De vous engager à maintenir, voire à renforcer, le soutien financier que l'Etat lui accorde, et de lui donner une perspective financière à moyen terme solide, tenant compte de la réussite des actions qui auront été proposées par la Mission Opérationnelle Transfrontalière au début de chaque exercice.